

# Premières Informations



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE — Division Salaires et conventions salariales

Numéro 97 — AOUT 1988

## Résultats provisoires de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 1<sup>er</sup> juillet 1988

Les résultats présentés ci-après, sont établis à partir des 22.700 premiers questionnaires reçus pour l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre de juillet 1988. Il est rappelé que cette enquête porte sur les établissements de 10 salariés et plus.

- **La durée hebdomadaire effective** du travail est en légère hausse par rapport au trimestre précédent. Elle s'établit en moyenne à 39,05 heures pour l'ensemble des salariés, à 39,25 heures pour les ouvriers et à 38,85 heures pour les employés.
- **L'indice des effectifs salariés**, corrigé des variations saisonnières et du biais qui affecte cet indicateur montre pour l'ensemble des secteurs marchands non agricoles une légère hausse des effectifs au cours du deuxième trimestre 1988 de l'ordre de 0,1 % (1).

(1) — Les nouvelles estimations d'emploi relatives à l'année 1987 sont en cours d'élaboration à l'INSEE et seront disponibles au mois de septembre. Au cours des douze derniers mois, l'évolution de l'emploi serait, après cette révision, de l'ordre de 0,6%.



SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE  
1, place de Fontenoy - 75700 PARIS — Téléphone : 40.56.51.62

- Le taux de salaire horaire ouvrier progresse de 0,9% au cours du deuxième trimestre 1988. Ceci porte l'augmentation depuis janvier 1988 à 1,7%.

### Évolution du taux de salaire horaire ouvrier et du SMIC.

En pourcentage

INDICATEURS ÉTUDIÉS	Année (n)	Janvier à Avril	Avril à Juillet	Juillet à Octobre	Octobre à Janvier <sup>(1)</sup>	Sur un an de juillet à juillet
TAUX DE SALAIRE HORAIRE . . . . .	1984	+ 1,5	+ 2,0	+ 1,0	+ 1,7	
	1985	+ 1,4	+ 1,5	+ 1,4	+ 1,0	84 à 85 = + 5,7
	1986	+ 0,9	+ 1,0	+ 0,7	+ 0,6	85 à 86 = + 4,3
	1987	+ 1,0	+ 0,8	+ 0,8	+ 0,8	86 à 87 = + 3,2
	1988	+ 0,8	+ 0,9p			87 à 88 = + 3,3p
SMIC . . . . .	1984	0,0	+ 4,7	0,0	+ 2,2	
	1985	+ 2,2	+ 4,6	0,0	0,0	84 à 85 = + 9,2
	1986	0,0	+ 3,4	0,0	0,0	85 à 86 = + 3,4
	1987	+ 2,4	+ 1,0	0,0	0,0	86 à 87 = + 3,4
	1988	0,0	+ 3,3			87 à 88 = + 3,3

(1) (n + 1).

Les résultats présentés ci-dessus sont établis à partir des 22 700 premières déclarations reçues pour le premier trimestre et l'activité et les conditions d'emploi de la main d'œuvre de juillet 1988. Il est rappelé que cette enquête porte sur les établissements de 10 salariés et plus.

La très hebdomadaire effective du travail est en légère hausse par rapport au trimestre précédent. Elle équivaut en moyenne à 39,02 heures par trimestre, les salariés à 38,25 heures pour les ouvriers et à 39,78 heures pour les employés.

L'indice des effectifs stables, corrigé des variations saisonnières et du tiers de l'attente est globalement monté par l'ensemble des secteurs. Les marchés non agricoles ont légèrement haussé des effectifs au cours du premier trimestre 1988 de l'ordre de 0,1%.

Les données de l'enquête sont disponibles sur demande auprès de l'INSEE, Direction de la Recherche Économique, 157 rue de la République, 93274 La Plaine St-Denis Cedex. Téléphone : 49 58 21 42.